



## BILAN d'ACTIVITE 2017



Le programme d'action 2017 a été possible grâce au concours de



<b>1</b>	<b>Animation du SAGE de l'étang de Salses-Leucate.....</b>	<b>2</b>
1.1	<b>Concertation et planification.....</b>	<b>2</b>
1.1.1	Secrétariat et animation de la CLE.....	2
1.1.2	Gouvernance avec les programmes de gestion connexes .....	2
1.1.3	Fonctionnement du Syndicat .....	2
1.2	<b>Mise en œuvre des orientations de gestion du SAGE.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Animation du 3<sup>ème</sup> CONTRAT D'ETANG .....</b>	<b>4</b>
2.1	<b>Concertation et planification.....</b>	<b>4</b>
2.2	<b>Mise en œuvre du 3ème contrat d'étang .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Mise en œuvre des volets qualité de l'eau du SAGE et du 3<sup>ème</sup> CONTRAT D'ETANG .....</b>	<b>6</b>
3.1	<b>Amélioration des connaissances .....</b>	<b>6</b>
3.1.1	Etudes spécifiques.....	6
3.1.2	Poursuite des suivis du milieu .....	9
3.2	<b>Amélioration de l'état des masses d'eau du bassin versant.....</b>	<b>11</b>
3.2.1	Opérations menées par RIVAGE.....	11
3.2.2	Suivi des opérations menées hors MO RIVAGE dans le cadre du contrat d'étang.....	13
<b>4</b>	<b>Mise en œuvre de la STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES .....</b>	<b>15</b>
4.1	<b>Concertation et planification.....</b>	<b>15</b>
4.1.1	Secrétariat et animation des instances de concertation .....	15
4.1.2	Animation des groupes de travail pour la mise en œuvre de la SGHZ .....	15
4.1.3	Veille à la cohérence des politiques publiques .....	16
4.2	<b>Mise en œuvre des orientations de gestion de la SGZH.....</b>	<b>16</b>
4.2.1	Actions territorialisées.....	16
4.2.2	Actions transversales.....	19
4.2.3	Autres actions .....	20
<b>5</b>	<b>Mise en œuvre du PAEC 2016-2017 .....</b>	<b>21</b>
5.1	<b>Concertation et planification.....</b>	<b>21</b>
5.1.1	Secrétariat et animation des instances de concertation (COFIL PAEC, groupes de travail, ...) .....	21
5.2	<b>Mise en œuvre des orientations de gestion du PAEC.....</b>	<b>21</b>
5.2.1	Animation du PAEC .....	21
<b>6</b>	<b>Mise en œuvre des DOCOB NATURA 2000 .....</b>	<b>23</b>
6.1	<b>Natura 2000 sur les sites du complexe lagunaire de Salses-Leucate.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.1.1	Concertation et planification.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.1.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.2	<b>Natura 2000 sur le site du fort de Salses .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.2.1	Concertation et planification.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
6.2.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>7</b>	<b>Gestion du syndicat RIVAGE .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7.1	<b>Planification .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7.1.1	Mise en place de la GEMAPI .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7.1.2	Définition des objectifs annuels/pluriannuels de RIVAGE dans le cadre de sa stratégie d'action	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7.2	<b>Mise en œuvre des orientations de gestion définies.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7.2.1	Gestion du syndicat.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7.2.2	Communication et sensibilisation .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

# 1 Animation du SAGE de l'étang de Salses-Leucate

---

## 1.1 Concertation et planification

---

### 1.1.1 **Secrétariat et animation de la CLE**

*Référence contrat d'étang : IVA2*

#### **Organisation et participation aux réunions de CLE**

En 2017, aucune CLE n'a donc pu avoir lieu en raison de la signature tardive de l'Arrêté préfectoral de renouvellement. (cf. chapitres suivants).

#### **Analyse technique et animation de la CLE dans le cadre de demande d'avis**

La CLE a été sollicitée pour donner son avis sur des dossiers d'autorisation où l'avis de Bureau de la CLE est nécessaire (cf. Avis en Annexes A1-1 à 3) :

- En avril, 1 avis du Bureau de la CLE sur le projet de dragage décennal de Le Barcarès : avis favorable sous réserve de non-dégradation des zones humides du secteur.  
Suite à cet avis, une note technique complémentaire a été réalisée en juin.
- En juin, 1 avis du Bureau de la CLE pour le projet d'aménagement d'ouvrages pour la protection de la plage des Miramars de Le Barcarès : avis favorable.

*Nota : un dernier avis a été sollicité en octobre sur le renouvellement des autorisations des ouvrages de traitement des eaux de la plateforme auto-routière de l'A9 entre Narbonne et Perpignan. Cet avis n'a pas pu être émis puisque la CLE été caduque.*

#### **Animation de la CLE dans le cadre du renouvellement de CLE**

Dans le cadre du renouvellement de la CLE (arrêté datant du 18 juillet 2011), des échanges et une rencontre (le 23 mars) ont eu lieu avec la Sous-préfecture de Narbonne (en charge de l'arrêté du SAGE) afin d'organiser les conditions ce renouvellement. Une discussion a notamment été engagée pour ajuster le nombre et la pertinence des membres à la taille et aux enjeux du bassin-versant de l'étang de Salses-Leucate.

Un suivi régulier a été assuré pour l'avancement des désignations des membres à partir de juin. Toutefois en raison des réponses tardives pour la désignation des représentants l'arrêté n'a pu être pris en 2017, aucune CLE n'a donc pu avoir lieu.

*Nota : l'arrêté a finalement été signé le 15 janvier 2018. La CLE de renouvellement est programmée pour le 16 mars 2018. (Cf. Arrêté et listing des membres en Annexes A1-4 et 5).*

### 1.1.2 **Gouvernance avec les programmes de gestion connexes**

*Référence contrat d'étang : IVA2*

#### **Animation des groupes de travail et rencontre des acteurs pour la mise en œuvre du SAGE**

Des groupes de travail et/ou de concertation ou de pilotage ont été animés dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, mais ce travail est décrit dans les chapitres correspondant.

### **Participation aux CLE et échanges techniques avec les autres SAGE du territoire et limitrophes (interSAGE ou CDE)**

- Participation au Comité inter SAGE de l'Aude le 26 janvier sur l'état d'avancement des SAGE du territoire et le PGRE.
- Echanges techniques et inter-SAGE avec le SAGE des nappes Plio-quaternaires du Roussillon : Sur leur Schéma de Sécurisation AEP : participation au Cotech du 6 juin (un autre a eu lieu en juillet) ou aux CLE : le 13 mars le 27 juin et le 26 octobre : état des nappes et avancement du projet SAGE. Participation au Cotech élargi de SAGE de Delta de l'Aude, le 26 juin.

### **Participation aux réunions de concertation et échanges d'informations avec les autres outils de gestion (SRCE, Parc Marin, SCOT et autres documents d'urbanisme, ...)**

- Intervention à l'atelier "Lagune" organisé par la ARPE dans le cadre du SRCE Occitanie le 30 mai.
- Participation au Comité sécheresse PO du 12 juillet : en conséquence d'un déficit au niveau des masses d'eau souterraines et faisant au déficit suite de l'année 2016, des restrictions sont mises en place (notamment sur notre secteur de Bordure côtière Nord) et seront étendues à la commune de Leucate par la préfecture de l'Aude.

*Nota : au vu du niveau des nappes et du manque de pluies, les restrictions ont été prolongées jusqu'en décembre 2017.*

- Commission géographique Côtier-Ouest le 18 octobre : présentation du 11<sup>ème</sup> programme et du contexte financier de l'Agence de l'Eau.

#### **1.1.3 Fonctionnement du Syndicat**

*Référence contrat d'étang : IVA2*

Participation à l'animation du projet de territoire :

- Conseils syndicaux : 30 mars, 9 novembre, 7 décembre : bilans et perspectives de l'animation SAGE et discussion sur la GEMAPI (rencontre Préfecture PO le 18 mai). Gouvernance avec les autres documents de gestion portés par RIVAGE ...  
Nota : suite un projet personnel, le remplacement de la chargée de mission a dû être préparé ce qui a pris un temps non prévu initialement. Le projet n'a pas pu être réalisé pour cas de force majeure.
- Participation aux JMZH 2017.

## **1.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du SAGE**

---

La mise en œuvre des orientations de gestion et des dispositions du SAGE se fait à travers la mise en œuvre du troisième contrat d'étang.

## 2 Animation du 3<sup>ème</sup> CONTRAT D'ETANG

---

### 2.1 Concertation et planification

---

*Référence contrat d'étang : IVA1*

#### **Dans le cadre de la signature du troisième contrat d'étang**

La signature officielle du troisième contrat a eu lieu le 7 novembre 2016. Cependant étant donné que tous les partenaires signataires n'étaient pas présents sur place ; il a fallu faire passer le troisième contrat auprès de tous les partenaires absents le jour de la signature et relancer régulièrement les différents interlocuteurs pour parvenir finalement à une signature complète en mai 2017 et une diffusion du contrat signé complet à tous les partenaires en juin 2017.

#### **Dans le cadre de la restitution de l'avancement des travaux programmés**

- Animation des Groupes de travail thématiques (à définir selon besoins : *Assainissement/Pluvial ; Zones humides ; Apports diffus...*) pour faire un suivi technique et financier précis des FA > blocages/manques...

Réunion 21 04 2017 : Réunion bilatérale avec Céline Fajon-Herviou par rapport à la programmation des travaux de PMCU sur le contrat d'étang (dossiers assainissement et pluvial)

- Animation du Comité technique (Agence de l'Eau, Etat, Région, Départements, Intercommunalités) en charge du suivi technique et financier du contrat (tableau de bord), de la préparation de Comités d'étang, du suivi des bilans et de l'élaboration des stratégies suite aux bilans

Réunion 01 juin 2017 (PPT et CR en Annexe A2-1 et A2-2) :

- *Validation du tableau de bord*
- *Point d'avancement sur les différents volets du contrat avec un point particulier sur les opérations : pollution diffuse ZA et ZNA, assainissement/pluvial*
- *Compte rendu des actions réalisées sur le volet pollution diffuse agricole depuis fin 2016 et premiers retours sur l'analyse cartographique. (fiche action IA3)*
- *Point sur le respect ou non des échéanciers du contrat*
- *Calendrier prévisionnel de la gouvernance pour fin 2017*

- Animation du Comité d'étang (= CLE) en charge du suivi opérationnel du troisième contrat de l'étang de Salses-Leucate

Réunion 18 01 2018 : La restitution annuelle du contrat d'étang a été programmée en même temps que la réunion de restitution des suivis de la qualité de la lagune afin de rapprocher l'évolution de la qualité du milieu avec les efforts consentis sur le bassin versant (cf. PPT et CR en Annexe A2-3 et 4).

- *Etat d'avancement du contrat d'étang au 31 12 -2017 (tableau de bord) et point sur les échéanciers du contrat*

- Point d'avancement sur les différents volets du contrat avec un point particulier sur les opérations : pollution diffuse zones agricoles et non agricoles, assainissement/pluvial
- Calendrier prévisionnel de la gouvernance pour 2018

### **Dans le cadre de l'intégration de nouvelles fiches actions dans le troisième contrat :**

La réflexion autour de la gestion des crises de dinophysis a été poursuivie avec tous les partenaires de la conchyliculture à Leucate (SCL, CRCM, Cépralmar, GALPA EMA,...) : mis à l'abri des huîtres dans salins de La Palme (solution abandonnée), test de stockage à haute densité et à longue durée. Actuellement aucun projet qui pourrait faire l'objet d'une nouvelle fiche action à intégrer à mi-parcours dans le contrat d'étang n'a émergé. De nouvelles discussions sont cependant en cours autour d'une méthode moléculaire d'alerte précoce développée par l'entreprise Mircobia (Laboratoire Arago Banyuls). Selon la faisabilité de la chose la CRCM pourrait se porter maître d'ouvrage d'un projet pilote sur l'étang de Salses-Leucate.

## 2.2 Mise en œuvre du 3ème contrat d'étang

*Référence contrat d'étang : IVA1*

### **Suivi de l'état d'avancement des travaux dans le cadre du contrat d'étang et réalisation d'un Bilan annuel**

Le tableau de bord technique et financier complet sur les actions programmées dans le troisième contrat d'étang est joint en Annexe A2\_5 de ce bilan. Ce tableau de bord est retranscrit dans le bilan annuel d'avancement du contrat.

Sur les 45 fiches actions divisées en 58 opérations programmées, elles-mêmes représentant au total 116 étapes identifiées d'un point de vue financier ou échéancier ; l'état d'avancement fin 2017 et son évolution par rapport à 2016 est résumé dans le tableau ci-dessous :

La progression du contrat d'étang se fait globalement de façon très correcte. Certains retards sont constatés sans pour autant remettre en question la mise en œuvre des actions.

VOLET	« ETAPES »						
	prévu	non démarré	démarches préalables	en cours de réalisation	Terminé *	abandonné	?
		2017	2017	2017	2017	2017	
Connaissance	9	2	1	1	5	0	
Qualité masse d'eau	37	6	5	15	2	0	9
Zones humides	48	10	2	28	7	1	
Gestion et économie	22	4	4	12	2	0	
	<b>116</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>56</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
<i>État avancement 2016</i>		38	15	54	6	0	3



### **Difficultés rencontrées**

Certaines étapes n'ont pas du tout débuté et sont à surveiller car potentiellement liées à des difficultés de mise en œuvre : 4 opérations sont concernées

- IIB6 : diagnostic ranchs et centres équestres (MO RIVAGE) > opération pas encore réalisée
- IVA5 : concertation pour la révision des arrêtés des piscicultures (MO RIVAGE) > pas engagée à nouveau par RIVAGE depuis les premières opérations sans suite pour motiver les services de l'Etat à réviser les arrêtés de rejet comme stipulé dans le SAGE > le sujet pourra être ré-abordé dans le cadre du PDG des Sagnes d'Opoul)
- IIB6 : ARS Saint-Hippolyte (MO Saint-Hippolyte) > difficultés de mise en œuvre mais projet pas abandonné
- IIIA8 : Plan de gestion du terrain militaire (MO RIVAGE) > opération pas encore réalisée

### **Evolutions observées dans les fiches action**

Une modification concernant la fiche action IA2 « Connaître le rôle de nurserie de la lagune » est pressentie : abandon du projet initial sous MO Association Septentrion et potentiellement remplacement par un nouveau projet portant globalement sur le même sujet (ConnéSTER) qui serait porté par l'entreprise Ecocean en collaboration avec le CEFREM

## 3 Mise en œuvre des volets qualité de l'eau du SAGE et du 3<sup>ème</sup> CONTRAT D'ETANG

---

Les Volet I et II du troisième contrat d'étang sont dédiés à l'amélioration des connaissances sur la masse d'eau (Volet I) et la participation à l'atteinte du bon état des masses d'eau du bassin versant (Volet II).

### 3.1 Amélioration des connaissances

---

#### **3.1.1 Etudes spécifiques**

##### **Mieux connaître le territoire pour définir les actions limitant les apports de polluants diffus**

*Référence contrat d'étang : IA3, IVA1 et IVA2*

Les travaux de définition de la vulnérabilité de la zone test ont été poursuivis en collaboration avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales pour la partie technique/méthode d'évaluation de la vulnérabilité et avec l'IUT pour la partie acquisition de données.

*Acquisition de données :*

- Occupation du sol dans la zone test par les élèves de l'IUT en projet tuteuré selon la méthode fournie en Annexe A3\_1.
- Diagnostic des IAE (haies, fossés, alignements d'arbres) dans la zone test par les élèves IUT et compléments par RIVAGE

*Elaboration de la méthode de diagnostic adaptée aux eaux superficielles*

- Application de la méthode drastic classique pour tester l'applicabilité des données recueillies (la méthode a été conçue pour tester la vulnérabilité des eaux souterraines)

- Mise en place en collaboration avec la CA66 d'une méthode adaptée « drastic-superficiel » transmise à l'agence de l'eau fin 2017 Annexe A3\_2.

#### *Diagnostic des exploitations agricole en zone test*

- Cette partie est en cours de réalisation par la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

Il est prévu début 2018 d'appliquer la méthode « drastic-superficiel » à la zone test et de proposer une méthode pour étendre la réflexion sur la totalité du bassin versant. La collaboration se poursuivra avec la CA 66 qui fournira en 2018 les diagnostics sur les établissements agricoles.

#### **Analyse de l'état des connaissances par rapport aux contaminants chimiques (pesticides, métaux lourds, hydrocarbures, médicaments) selon les dernières études disponibles**

*Référence contrat d'étang : IVA2*

Les derniers suivis des paramètres chimiques ont été réalisés dans le cadre des suivis DCE 2015, dans lesquels on retrouve l'analyse des métaux et des substances dangereuses. Ces résultats ont été diffusés en 2017 et donc analysés et restitués à la suite. On retrouve ainsi un État chimique : mauvais dans les coquillages, bon dans l'eau. La substance déclassante en 2015 correspond au 4-ter-octylphénol (en 2012 HAP) dans les coquillages.

L'octylphénol correspond à une molécule utilisée dans des produits industriels, dans la fabrication de résines phénoliques (émulsifiants, agent de dispersion dans la formulation de pesticides...). On a retrouvé une molécule similaire dans la dépression de Ventenac, le nonylphénol. Toutefois les proportions utilisées sur le bassin-versant ne devraient pas justifier d'en retrouver dans la lagune. A noter qu'on en a observé qu'une fois en 2015, les autres suivis marquaient d'autres molécules (aldrine ou HAP), ce qui rend un diagnostic difficile.

Les résultats dans la colonne d'eau sont un peu une "nouveau", par rapport à 2009, rendue possible par la mise en œuvre d'une stratégie d'échantillonnage par capteurs passifs. Ces résultats sont très intéressants, mais à chaque suivi les molécules retrouvées changent, ce qui ne facilite pas les propositions de gestion à mettre en place à la suite.

Pour l'instant on ne sait pas ce qui prévaudra des résultats dans les coquillages ou dans la colonne d'eau.

*Nota : une restitution a été réalisée en janvier 2018 dans le cadre d'un Comité d'étang élargi.*

#### **Poursuite des réflexions pour une estimation de la pression de nutriments sur la lagune (directs et diffus, flux, taux d'exports ...)**

*Référence contrat d'étang : IVA2*

En 2017, aucun retour d'expérience avec d'autres gestionnaires n'a pu être partagé. Une étude universitaire est actuellement en cours qui permettrait de caractériser certains apports notamment dans les résurgences (cf. *Etude universitaire sur les résurgences karstiques décrite plus loin*). A noter également la réflexion en cours sur l'estimation de la vulnérabilité d'une zone test sur le bassin versant qui – même si elle ne donnera pas d'indications sur les flux - donnera quelques pistes sur les zones sensibles aux transferts de nutriments vers la lagune.

#### **Diagnostic des centres équestres et des manades**

*Référence contrat d'étang : IIB6 et IVA1*

Cette opération n'a pas été réalisée en 2017.



## **Suivi du projet ETINCELE ou tout autre projet ayant comme objectif la meilleure connaissance du rôle de nurserie de la lagune de Salses-Leucate**

*Référence contrat d'étang : IA2 et IVA1*

Le projet ETINCELE tel qu'inscrit dans le contrat d'étang et sous MO Association Septentrion a été abandonné. Cependant d'autres projets ayant comme objectif la meilleure connaissance du rôle de nurserie des lagunes sont en cours de montage ou de lancement que ce soit sur Salses-Leucate ou chez les voisins :

- Un projet (ConnéSTER) qui serait porté par l'entreprise Ecocean en collaboration avec le CEFREM (Université de Perpignan) a été soumis pour demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau. Ce projet vise à étudier le flux possible des individus très jeunes de poissons (post-larves, larves et juvéniles) entre les aménagements au large, dans les zones intermédiaires et dans les zones de nurseries naturelles ou artificielles. L'étang de Salses-Leucate est intégré dans le projet en tant que potentielle nurserie naturelle. Le projet d'étend du Cap Béar au Cap Leucate; il porte sur une durée de 3 ans (3ème trim. 2018-2020) et se fait en collaboration avec le CEFREM et Engie. Budget global de 157 790 €
- Le PNR NM porte également un projet sur le rôle de nurserie (HAPOLAG). Les enseignements de ce projet seront versés à la réflexion sur le rôle de nurserie sur Salses-Leucate. *Nota : Ce projet a été abandonné en début 2018.*

## **Suivi des projets de recherche ou autres opérés sur l'étang de Salses-Leucate et en lien avec la qualité de l'eau, la biodiversité ou la gestion des ressources naturelles (poissons, coquillages)**

*Référence contrat d'étang : IA2 et IVA1, IVA2*

### **Qualité de l'eau : Projet MED-SGD (évaluation des flux d'eau souterraine et quantification des éléments chimiques associés)**

Au cours de l'année 2017, les travaux de recherche menés dans le cadre du projet MED-SGD ont été poursuivis. En début d'année les pochons de moules ont pu être mise en place sur les résurgences de Font Dame, Font Estramar et sur Port Fitou (valeur de contrôle) pour les expériences de bioarchivage. Les échantillonnages des eaux de résurgences se sont poursuivis tout au long de l'année sur les étangs de Salses-Leucate et de La Palme.

Une présentation des premiers résultats est prévue par T. Stieglitz dans le cadre des JMZH 2018.

### **Projet de mis à l'abri des huîtres de l'étang de Salses-Leucate**

Le test de stockage à haute densité et à longue durée sur les huîtres dans le cadre de la mise à labri a été réalisé par le Cépralmar. La restitution a eu lieu en mairie de Leucate le 25 avril 2017, les résultats du test sont donnés en Annexe A3\_3. Ce test n'a pas permis d'aboutir à des conclusions fermes (besoin ou non de nourrissage, taux de mortalité au fil du temps) car les lots utilisés pour l'expérimentation étaient hétérogènes. Des pistes sont néanmoins donnés en cas d'expérimentation nouvelle.

### **Suivi du projet tuteuré (IUT UPVD) sur les problèmes sanitaires rencontrés dans le bassin des Dindilles**

Des intoxications canines ont été constatées (notamment par Mme Bamas vétérinaire à Leucate) suite à des sorties autour du bassin des Dindilles sur plusieurs étés successifs. A ce jour les causes n'ont pas été déterminées mais plusieurs hypothèses sont étudiées. Les hypothèses les plus

probables restent un développement dans le milieu aquatique de micro-organismes tels que des cyanobactéries ou des phytoplanctons, dont la toxicité peut être déclenchée par des facteurs environnementaux.

Des réunions de concertations ont été réalisées pour prévenir les acteurs intéressés et se mettre d'accord sur une démarche à suivre. Un projet tuteuré a également été mis en place avec l'Université de Perpignan pour affiner les hypothèses (cf. CR 2017 et Rapport en Annexes A3-4 à 6).

En parallèle, un suivi des paramètres physiques a été réalisé dès septembre 2016 par RIVAGE et durant toute l'année 2017 dans le cadre des suivis mensuels de la lagune, avec un complément bihebdomadaire en période estivale (et zone témoin), afin d'observer si un décrochement du milieu s'opérait dans ce bassin par rapport au reste de l'étang où aucun problème n'a été révélé.

En 2017, les paramètres pH, températures, O2 et salinité n'ont pas indiqué de différence de milieu pour le bassin des Dindilles. Aucun cas vétérinaire n'a pas non plus été remonté.

### 3.1.2 Poursuite des suivis du milieu

*Référence contrat d'étang : IA1 et IVA2*

- Réalisation du suivi simplifié des macrophytes (RIVAGE) aux exutoires des quatre stations d'épuration rejetant dans la lagune en mai et octobre 2017, en collaboration avec les services de la Police de l'Eau (DREAL). Observation et analyse des résultats.

		2010		2011		2012	2013		2014		2015		2016		2017	
STEP	Distance	août-10	nov-10	juin-11	janv-12	juil-12	mai-13	déc-13	juin-14	nov-14	juin-15	oct-15	mai-16	oct-16	mai-17	oct-17
Fitou	0-25m															
	25-50m															
	>50m															
Salses-le-Château	0-25m															
	25-50m															
	>50m															
Saint Hippolyte	0-25m															
	25-50m															
	>50m															
Le Barcarès	0-25m															
	25-50m															
	>50m															

pas de diag	0
très bon	1
bon	2
moyen	3
médiocre	4
mauvais	5

L'analyse des résultats 2017 montre un impact limité des stations d'épuration :

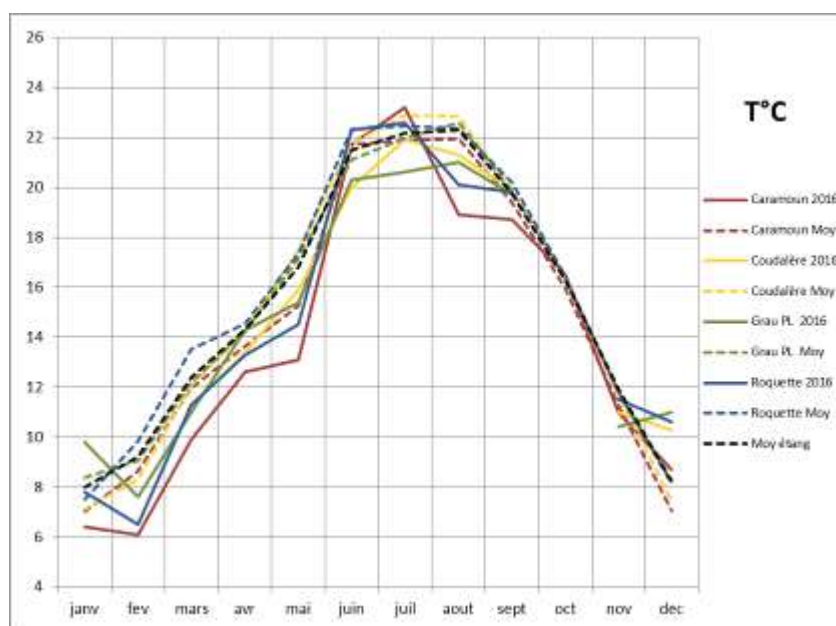
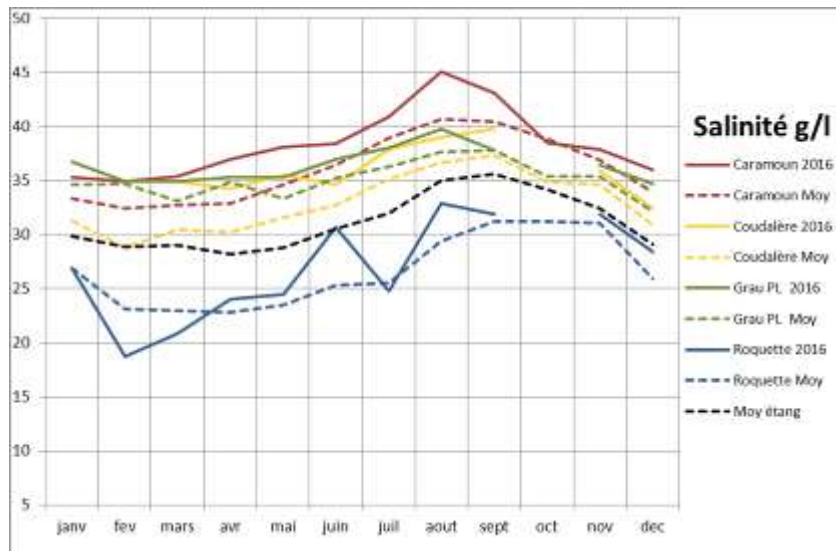
- Fitou : station la plus favorable depuis plusieurs années, avec une présence limitée de Valonia, et un bon développement d'herbiers.
- Saint-Hippolyte : secteur très fluctuant, mais ce n'est sans doute pas dû uniquement à un effet STEP.
- Le secteur de Salses-le-Château est plutôt en amélioration surtout au-delà des 50m, avec des herbiers au printemps et en automne, ainsi que beaucoup moins de turbidité.
- Le Barcarès : station suivie depuis 2015 qui marque de bons résultats.

- Le syndicat RIVAGE assure depuis plusieurs années le suivi mensuel de paramètres physiques (salinité, température, pH, oxygène, turbidité) des eaux de la lagune de Salses-Leucate, sur quatre points représentatifs de la masse d'eau de l'étang, tout au long de l'année. Un suivi visuel systématique des courants dans les graus est aussi analysé. Ces informations viennent en complément de certaines données RSL/DCE et permettent une présence sur le terrain et sont restituées mensuellement à travers un bulletin de l'étang (ainsi que d'un article de sensibilisation) (cf. un exemplaire en Annexe A3\_7).

Pour une meilleure utilisation et précision de ces données, la chargée de mission SAGE (qui réalise ces suivis) a participé à une réunion d'échanges et d'étalonnages organisées par la Tour du Valat (le 28 juin), dans le cadre du FilMed.

Un changement du matériel a été réalisé en janvier 2017. Les chlorures n'étant plus mesurés dans la même unité, un recalcul des valeurs est réalisé pour pouvoir comparer les années.

L'année 2017 a été marquée par une eau très chaude à partir du mois de mai et une salinité importante avec une dessalure tardive (novembre).



La comparaison interannuelle (2009-2017) fait ressortir qu'il n'y a pas forcément de lien entre la température et la salinité mesurée dans l'étang. 2017 a été l'année la plus chaude mesurée dans l'étang et la plus fraîche était 2009. En revanche 2009 était la plus salée et 2011 (année chaude) la plus douce.

- Le suivi des herbiers dans les zones à enjeu de l'étang de Salses-Leucate a été fait en été 2017 par SEANEO, la compilation des données a été réalisée par RIVAGE (cf. rapport en Annexe A3\_8). En 2017 on note la progression des limites de l'herbier surtout en zone profonde mais également une augmentation de la densité dans ces mêmes zones. Le suivi opéré depuis 2010 montre globalement une progression des limites inférieures de l'herbier témoignant ainsi de la bonne qualité du milieu.
- Suivi des analyses opérées par Ifremer concernant la qualité des milieux dans le cadre des suivis des zones de production (REMI, REPHY...). L'année 2017 a de nouveau été marquée par une période de toxicité de dinofysis. Etant donné que le seuil de toxicité a été dépassé assez tardivement (semaine 51), l'impact sur les ventes d'huîtres est resté assez limité. Les professionnels avaient en effet eu le temps de mettre à l'abri le stock à vendre pendant les fêtes de Noël.

## 3.2 Amélioration de l'état des masses d'eau du bassin versant

---

### 3.2.1 Opérations menées par RIVAGE

#### **Poursuite de la démarche "Vert demain" sur les communes du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate**

*Référence contrat d'étang : IIB1, 2 et 3 et IVA2*

Dans le cadre de l'organisation et de la promotion de cette démarche, participation à la journée de démonstration de matériel et de labellisation du 7 décembre avec les communes de Fitou et Saint-Laurent-de-la-Salanque, et la labellisation Terre Saine de la commune de Caves.

- Sur les communes déjà engagées : suivi de la mise en œuvre des démarches de PAPPH, Saint Hippolyte et Saint Laurent de la Salanque, à noter que Salses-le-Château répond moins à nos sollicitations. Opoul-Périllos n'a pas mis en œuvre un PAPPH, mais leurs pratiques ZéroPhyto sont labellisées au niveau régional.  
Dans le cadre de la sensibilisation du grand public sur cette thématique, la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque et l'association Alternibab66 nous ont demandé d'animer une rencontre et une discussion sur le terrain (ponton de Latécoère) sur les richesses des zones humides, la qualité de l'eau et des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour les préserver.
- Sur les autres communes du bassin versant, deux communes (Caves et Fitou) se sont engagées dans cette démarche, en collaboration avec le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée. A noter que ces communes sont passées à du ZéroPhyto effectifs en 2017 (voire 2016 pour Caves), mais que la mise en place d'un PAPPH est venu renforcer et organiser les techniques alternatives à mettre en place.

- Caves : plusieurs rencontres et journées terrain ont été réalisées (21 février, 6 avril, 12 mai, 14 décembre) afin de faire l'état des Lieux des espaces et des pratiques, puis pour d'élaborer et valider le document PAPPH, jusqu'à la demande de subvention. Dans ce cadre, une rencontre avec la pépinière du CD11 a été organisée afin de réaménager de manière durable certains espaces verts problématiques (Cf. Annexes A3-9 à 12).
- Fitou : plusieurs rencontres et journées terrain ont eu avec la commune de Fitou pour l'élaboration de leur PAPPH (15 mars, 21 mars, 29 juin, 30 novembre). Le Programme d'action est en cours de finalisation. A noter que la rencontre avec la pépinière du CD11 le 28 septembre a débouché à des plantations le 15 novembre et jours suivants (Cf. Annexes A3-13 à 14).

*Nota : la commune de Treilles s'est montrée intéressée par la démarche, mais du fait d'un manque de temps, aucune intervention n'a eu lieu en 2017.*

### **Appui aux communes et des intercommunalités pour des projets relatifs à l'amélioration de la qualité des masses d'eau (ex. réponse d'appel à projet pour l'aménagement des ALRS...).**

*Référence contrat d'étang : IIB5 et IVA2*

Salses-le-Château n'a a priori pas avancé sur la réflexion de l'installation d'une ARS (difficulté d'obtenir des informations par rapport à l'avancement des dossiers PAPPH et ARS).

Pour ce qui de la commune de Saint-Hippolyte le projet est en stand-by faute d'accord avec la commune voisine de Clairac pour un projet en commun. Une rencontre et une visite de terrain a été réalisée en juillet 2017 (cf. CR en Annexe A3\_15) pour réfléchir à d'autres possibilités (notamment améliorer l'existant), mais pour l'instant aucune décision n'a été prise.

Au cours de l'année 2017 seul le projet d'Opoul-Périllos a avancé. RIVAGE a assisté la commune dans la mise en place du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage notamment pour l'élaboration du CCT (cf. Annexe A3\_16, choix du BE...) et avis technique sur l'analyse des offres. L'étude est actuellement en cours par le bureau ENTECH. Le nombre d'utilisateurs potentiels a pu être estimé à 23 et les différents scénarios sont en cours d'élaboration. La faisabilité du projet n'est pas certaine, elle dépendra du coût effectif.

Participation à la réunion Bilan et Bonnes pratiques pour l'utilisation des ARS de Leucate organisée par le PNR de la Narbonnaise en février.

### **Appui aux communes pour un entretien des agouilles prenant en compte les enjeux environnementaux et hydrauliques.**

*Référence contrat d'étang : IIB8 et IVA2*

*Nota : RIVAGE avait assisté la commune de Saint-Hippolyte en 2016 pour mettre en place une DIG dans le cadre de l'entretien de son réseau pluvial pour intervenir de manière pertinente sur son réseau d'agouilles tout en prenant en compte leurs enjeux environnementaux.*

Après approbation d'une démarche type par les services de l'État, une demande de DIG (cf. Annexe A3-17) a été déposée en septembre 2017 suite à un diagnostic terrain (BE et RIVAGE, le 11 septembre) de l'agouille Ventouse enfin de cibler finement les travaux à réaliser. En effet, il est prévu

que chaque année un diagnostic précis est réalisé sur les travaux nécessaires et un cahier des charges peut ainsi être établi pour le prestataire et pour faire la demande de DIG.

L'arrêté préfectoral a été signé en novembre (cf. Annexe A3-18 et 19).

*Nota : toutefois en raison des conditions météorologiques, les travaux n'ont pu être effectués qu'en janvier 2018 (après une autre visite de terrain). Un pré-diagnostic a aussi été réalisé sur l'agouille Capdal qui fera l'objet de la demande de DIG et des travaux 2018.*

### **3.2.2 Suivi des opérations menées hors MO RIVAGE dans le cadre du contrat d'étang**

#### **Suivi des études et des travaux concernant la gestion des eaux pluviales (et corrélation de la problématique eaux pluviales/eaux usées) sur les communes de Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Hippolyte, Opoul-Périllos et du Barcarès**

*Référence contrat d'étang : IIB7 à 11, IVA1 et IVA2*

- Suivi du schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales d'Opoul (MO=PMM) comprenant une analyse des connexions entre les réseaux d'assainissement et le pluvial (réseaux et écoulement superficiel). Les résultats de ce schéma seront intégrés dans le plan de gestion de la mare d'Opoul (FA IIIA4).

La réunion de restitution de l'Etat des Lieux a eu lieu le 27 mars et une autre sur l'avancement et la campagne de mesure le 8 juin (cf. PPT et CR en Annexe A3\_20 à 23). La fin de l'étude est programmée pour juin 2018.

RIVAGE assure une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage de l'étude et aide aux mesures réalisées dans la mare (notamment piézomètre).

- Suivi du schéma directeur des eaux pluviales de Saint-Hippolyte (MO=PMM) qui prendra en compte la problématique du rejet des eaux pluviales vers le canal Paul Riquet. Réunions de présentation de l'état des lieux/diagnostic le 22 mars, de la phase 3 en juillet et du programme d'entretien le 14 septembre (cf. PPT et CR en Annexe A3\_24-30. Visite de terrain en mars avec le Cabinet d'étude et la mairie pour présenter la problématique des serres et leur risque de pollution.

- A noter que la problématique de l'entretien des agouilles assurée par la mairie avec une maîtrise d'ouvrage de RIVAGE a aussi été discutée dans ce cadre de l'entretien du réseau pluvial et des compétences de PMM.

- Suivi des travaux opérés par PMM dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur pluvial du Barcarès (CR réunions de chantier disponibles sur demande).

- Suivi du schéma directeur des eaux pluviales de Saint-Laurent-de-la-Salanque (MO=PMM). Le lancement du schéma n'a pas eu lieu comme prévu en 2017. Il est prévu actuellement de coupler le schéma directeur eaux pluviales à celui des eaux usées ; le lancement de cette étude est prévu en 2018.



### **Suivi des études et des travaux concernant la gestion des eaux usées sur les communes de Saint-Hippolyte, Le Barcarès, Leucate (Les Sidrières) et Fitou**

*Référence contrat d'étang : IIA 1-4, IVA1 et IVA2*

- Suivi des études et des procédures préalables à la réfection des systèmes d'assainissement de Saint-Hippolyte et du Barcarès.
- Suivi du schéma directeur d'assainissement de Fitou (MO=Fitou) orienté notamment sur l'analyse des réseaux d'assainissement. RIVAGE n'a pas été associé à la première phase de cette étude (oubli de la part de la commune). Courant 2017 a eu lieu la réalisation des deux premières phases du SDA de Fitou (cf. Annexes A3\_31-32).
- Suivi des diagnostics ANC opérés par le GN sur l'île de Sidrières : Les contrôles sont réalisés par Azur Environnement en collaboration avec la mairie de Leucate qui apporte une assistance jointe les propriétaires. Les deux diagnostics réalisés jusqu'à présent sont non conformes. Il conviendra courant 2018 de compléter le diagnostic et réfléchir aux suites à donner.

### **Suivi des opérations menées par le Grand Narbonne et le syndicat des nappes du Roussillon par rapport à la préservation de la qualité de l'eau souterraine.**

*Référence contrat d'étang : IIC1 à 3, IVA1*

Un point a été fait avec le syndicat des Nappes sur l'avancement des travaux programmés :

- Rebouchage de deux forage publics dans le quaternaire sur la commune de St Laurent de la Salanque.
- Rebouchage d'un forage privé sur la commune de Salses le Château, dans le quaternaire.

# 4 Mise en œuvre de la STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES

---

A noter : une partie de la mise en œuvre de stratégie de gestion des zones humides se fait à travers les fiches actions du troisième volet du contrat d'étang (Préserver les zones humides du bassin versant)

## 4.1 Concertation et planification

---

### 4.1.1 Secrétariat et animation des instances de concertation

*Référence contrat d'étang : IVA3*

#### Animation du Comité de Suivi dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Gestion des Zones Humides (SGZH).

Le **Comité de Suivi de la Stratégie de Gestion (CS-SGZH)** a été réuni le **21 02 2017** afin de faire le bilan des actions territorialisées et transversales menées en 2016 et se projeter sur les actions envisagées en 2017 (cf. PPT et CR en Annexe A4-1).

Le Comité de Suivi de la SGZH sera réuni pour le bilan annuel des opérations menées dans le cadre de la SGZH le **24 04 2018** lors de la réunion regroupant Comité de suivi SGZH et COPIL Natura 2000.

#### Animation du Comité de Suivi en cas de demande d'avis (projets en Zone Humide, étude d'incidences, ...)

Aucune demande d'avis n'a été présentée au Comité de Suivi Zones Humides, seuls des avis techniques ont été formulés.

#### Compléments ou mise à jour de la Stratégie de Gestion

Pas de modification de la SGZH courant 2017.

### 4.1.2 Animation des groupes de travail pour la mise en œuvre de la SGZH

*Référence contrat d'étang : IVA3*

#### Animation des groupes de réflexion pour la définition des Plans de Gestion territorialisés.

*Référence contrat d'étang : IIIA1 - IIIA4 - IIIA5 - IIIA6 - IIIA7 - IIIA9*

#### Animation des groupes de réflexion pour la détermination des Actions Transversales.

*Référence contrat d'étang : IIIA10 - IIIA11 – IIB4*

En 2017 les comités de gestion, comités de pilotage et groupes de travail techniques et financiers ont été réunis dans l'objectif de poursuivre l'élaboration des différents Plans de Gestion avec leurs programmes d'action : identification des travaux à réaliser, des maîtres d'ouvrage et des partenaires financiers. L'animation de la concertation et la planification sont assurées par le chargé de mission Zones Humides.

Les détails et comptes rendus des instances de travail ou de concertation sont identifiés dans chaque paragraphe traitant dudit Plan de Gestion ou Action Transversale.

### 4.1.3 Veille à la cohérence des politiques publiques

En dehors du suivi de la bonne articulation entre le SAGE et la démarche Zones Humides, le chargé de mission Zone Humide réalise une veille active de toutes les démarches de gestion des milieux humides qui s'appliquent sur le territoire et intervient si nécessaire pour assurer la bonne prise en compte des objectifs définis localement.

## 4.2 Mise en œuvre des orientations de gestion de la SGZH

---

### 4.2.1 Actions territorialisées

- Elaboration du plan de gestion des sagnes d'Opoul

*Référence contrat d'étang : IIIA1 et IVA3*

Le plan de gestion des Sagnes d'Opoul a été lancé en 2017. En avril la convention liant propriétaire, gestionnaire et, gestionnaire opérationnel a été signée par toutes les parties (20 04 2017 Convention CDL/RIVAGE/FDC66 pour la gestion des sagnes d'Opoul en Annexe A4\_2).

Le 22 06 2017 a lieu une réunion de COTECH afin d'harmoniser et finaliser le cahier des charges de l'étude hydrique du plan de gestion des Sagnes d'Opoul. (cf. CR en Annexe A4\_3 et CCTP en Annexe 4\_4). L'étude hydrologique est réalisée sous maîtrise d'ouvrage RIVAGE. Le bureau d'études retenu est SAGEFE (SUEZ) et le COPIL de lancement de l'étude a eu lieu le 20 11 2017 (cf. PPT et CR en Annexe 4\_5 à 6). L'étude est en cours de réalisation avec une finalisation prévue début 2019.

En parallèle à l'étude hydrologique une étude faune/flore est portée par le Conservatoire du Littoral. Débutée en 2017, sa fin est prévue pour le printemps 2018.

Egalement en parallèle avec le déroulement de ces deux études, le travail sur le diagnostic du plan de gestion a débuté.

- Suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion de la Sagnette à Saint-Hippolyte répondant aux objectifs de la Stratégie de Gestion des Zones Humides et du DocOb Natura 2000.

*Référence contrat d'étang : IIIA2*

Différentes opérations ont été réalisées en 2017 dans le cadre du suivi du plan de gestion de la Sagnette :

- Suivi des actions portées par PMM qui assure la maîtrise d'ouvrage du plan de gestion Sagnette et l'entretien courant du site (réparation de la chicane et des petites casses des Ganivelles, débroussaillage et coupe des branches vers le poste d'observation)
- Suivis de la population des Cistudes et Emydes présentes sur le site (une session > pas d'individus capturés/marqués). Ce suivi a été réalisé par RIVAGE.
- Diverses actions de sensibilisation : Sortie nature réalisées par l'équipe verte de PMM avec 14 élèves d'un lycée agricole de l'Aude, 2 sorties nature Sagnette/Soulsoure proposées par RIVAGE les 6 et 12 Juillet et animées par le GOR pour un total de 23 partisan
- Conception des panneaux oiseaux réalisés par RIVAGE et qui seront imprimés et installés par PMM (à destination de l'observatoire oiseaux).

- Suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion de la **Soulsoure** à Saint Hippolyte répondant aux objectifs de la Stratégie de Gestion des Zones Humides et du DocOb Natura 2000.  
*Référence contrat d'étang : IIIA3*

Différentes opérations ont été réalisées en 2017 dans le cadre du suivi du plan de gestion de la Sagnette :

- Suivi des actions portées par PMM : Installation du cheminement unique en ganivelles par PMM deuxième tranche ganivelles posées (environ 2000 ml et environ 1000 piquets et animation grand public (17/06/2017, matinée de nettoyage, rallye de découverte pédestre, 15 personnes).
- Suivi des actions mises en œuvre par les différents services de PMM dans le cadre du plan de gestion de la **Mare d'Opoul**  
*Référence contrat d'étang : IIIA4 et IVA3*

Le plan de gestion de la mare d'Opoul est toujours en cours de rédaction. RIVAGE est actuellement en attente des éléments de l'étude hydrologique menée par Perpignan Métropole dans le cadre de Schéma Directeur d'Assainissement et du Pluvial. La finalisation de cette étude est prévue courant 2018.

Dans le volet sensibilisation, qui peut être développé en attendant la finalisation du Plan de gestion, différentes opérations ont été menées par RIVAGE en 2017 : Une sortie grand public en a été en mai avec le Groupe Ornithologique de Roussillon et le Conservatoire des Espaces Naturels LR dans le cadre de la fête des mares, la sensibilisation de plusieurs formations universitaires (Université de Toulouse, UPVD-IUT et UPVD L3GADER). De plus un panneau de sensibilisation a été conçu par RIVAGE en 2017 mais pas encore posé par PMCU (Annexe A4\_7).

- Finalisation du plan de gestion de la dépression de **Ventenac**  
*Référence contrat d'étang : IIIA5 et IVA3*

Le 02 03 2017 a eu lieu le COPIL de présentation de l'étude hydrologique réalisée sur la dépression de Ventenac (CR en Annexe A4\_8 et 9). Suite à cette réunion il a été décidé que l'étude hydrique était à compléter pour pouvoir faire aboutir les parties diagnostic et objectif du PDG. L'étude a été finalisée en octobre (cf. Annexe A4\_10).

Le 06 12 2017 a ensuite eu lieu le COPIL de validation du Plan de gestion (cf. PPT et CR en Annexe A4\_11 et 12). Suite à la dernière version du Plan de Gestion diffusée à l'issue de cette réunion (le 03 01 2018), des dernières corrections et modifications sont en cours d'intégration.

Par anticipation à la finalisation du Plan de gestion, vu les enjeux et l'opportunité d'agir, un Contrat Natura 2000 a été déposé en septembre 2017 par la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée pour la mise en défens des Gourgues de Ventenac. Cette mise en défens répond à une fiche action du plan de gestion et sa réalisation est envisagée courant 2018.

Egalement en anticipation de la finalisation du Plan de gestion, un sentier de découverte des zones humides a été conçu par RIVAGE et réalisés respectivement par le SIVOM, la CCCSM et la commune :

5,7 km de sentier sécurisé par l'ouverture de milieu, sécurisation des puits et fontaines, 6 panneaux d'information, plaquette d'information sur les sentiers conçue par RIVAGE et réalisée par la commune.

- Suivi des travaux opérés dans le cadre de la notice de gestion des **îlots de la Coudalère.**

*Référence contrat d'étang : IIIA6 et IVA3*

La notice de gestion des îlots de la Coudalère prévoyait un dragage entre le rivage et les îlots de façon à mieux faire circuler l'eau dans la zone, apporter ainsi une meilleure oxygénation et isoler les îlots de nidification. Ces travaux (400 m<sup>3</sup> évacués) ont été réalisés début 03 2017 par la commune du Barcarès.

Suite à cela il y a eu une mise en défens du site du 08 06 2017 au 11 08 2017 ; installation de panneaux temporaires lors de la mise en défens et sensibilisation lors du suivi de nidification, conception d'un panneau information/sensibilisation permanent (Annexe A4\_13) pose du panneau prévu début 2018

Bilans annuels Life envol 2017 (Annexe A4\_14).

- Poursuite de l'élaboration et suivi des travaux opérés dans le cadre du plan de gestion des **Mares de Port Leucate.**

*Référence contrat d'étang : IIIA7 et IVA3*

Un COPIL d'étape a eu lieu le 27 02 2017, (cf. PPT et CR en Annexe A4\_15 et 16) pour présentation des études faune flore et hydrologique ainsi que discuter des scénarios et objectifs. L'étude hydrologique a pu être amendée suite à cette réunion achevée en septembre 2017 (cf. Annexe A4\_17) pour être ensuite intégrée au plan de gestion.

Le COPIL de validation du Plan de Gestion a eu lieu le 21 11 2017 (cf. PPT et CR en Annexes A4\_18 et 19), des dernières corrections y ont été intégrées et le PdG a ensuite été diffusé fin 2017. Le plan de gestion des mares de Port Leucate est disponible sur le site de RIVAGE.

En parallèle de cela certains travaux de gestion ont pu être mise en œuvre en 2017 : construction et mise en place de plateformes d'insolation, chantier espèces envahissantes et déchets flottants (Mairie, RIVAGE et Lycée Martin Luther King)

- Initiation du Plan gestion **El Comunal.**

*Référence contrat d'étang : IIIA9*

Courant 2017 il y a eu l'intégration de nouveaux éléments dans le cahier des charges de l'étude hydrologique sur le communal suite à la consultation des bureaux d'études sur l'étude hydro des sagnes d'Opoul. La consultation des entreprises est prévue début 2018 sur la base du cahier des charges de l'étude présenté en Annexe A4\_20.

Courant 2017, les travaux de rédaction de l'état des lieux et du diagnostic ont débuté pour les éléments hors hydrologie.

#### 4.2.2 Actions transversales

- Poursuite de l'animation de l'action transversale liée à **l'urbanisme**

*Référence contrat d'étang : IVA3*

En 2017 RIVAGE a poursuivi l'action transversale urbanisme qui vise à une meilleure prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme sur le bassin versant (SCOT et PLU) et les autorisations délivrées.

Les opérations réalisées en 2017 sont :

- Suivi et accompagnement des procédures d'élaboration des PLU dans les communes de Saint Hippolyte et Fitou. Cette démarche permet une nette amélioration de la prise en compte des enjeux zones humides dans les documents d'urbanisme.
  - Une mise à jour et amélioration de l'outil de prise en compte des enjeux environnementaux lié au cadastre est réalisée 2017 et sera présenté aux services concernés des communes en 2018.
- 
- Lutter contre les **espèces envahissantes** en zones humides :

*Référence contrat d'étang : IIIA10*

Suite à la validation d'un nouveau marché pour 2017, la gestion des ragondins a été poursuivie en 2017. Le prestataire retenu est la Fédération Des Chasseurs des Pyrénées-Orientales. Le Copil qui s'est tenu le 09 05 2017 (A4\_21) a permis de faire le point sur la saison 2016 et préparer le piégeage pour 2017.

- Poursuite de l'opération transversale de lutte contre les **dépôts sauvages**

*Référence contrat d'étang : IIIA11*

Il n'y a pas eu d'opération spécifique aux dépôts sauvages en 2017. Les d'éléments de localisation ont néanmoins été transmis aux services compétents.

- **Labellisation RAMSAR** du site de l'étang de Salses-Leucate et de ses zones humides périphériques  
L'année 2017 a vu la finalisation du dossier de labellisation avec : les derniers compléments d'informations ajoutés à la candidature et la visite du site par le MNHN et les services du Ministère de la transition écologique et solidaire en charge du dossier. Suite à la réception d'un avis très favorable le 15 03 17 par le MNHN (cf. Annexe A4\_22), le dossier a été présenté en CNPN le 16 03 2017 (Présentation en Annexe 4\_23).

Obtention du Label : L'étang de Salses-Leucate est le 46° site français à être labellisé RAMSAR le 30 06 2017 (cf. Communiqué ministériel en Annexe 4\_24).



### **4.2.3 Autres actions**

- Suivi des actions hors maîtrise d'ouvrage RIVAGE ou hors Plans de Gestions de la SGZH  
*Suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion du Mas de l'Ille (PMM, Le Barcarès).*  
*Suivi des opérations de gestion sur le site des Dosses (CG66, Le Barcarès).*
- Encadrement de projet tuteuré auprès de l'IUT de Perpignan : Acquisition de données sur les Infrastructures Agro Environnementales en vue de proposer de la contractualisation dans le cadre des MAEC.

# 5 Mise en œuvre du PAEC 2016-2017

---

## 5.1 Concertation et planification

---

### 5.1.1 Secrétariat et animation des instances de concertation (COFIL PAEC, groupes de travail, ...)

*Référence contrat d'étang : IVA1, IVA3 et IVA4*

- Animation du COFIL PAEC du 24 05 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du PAEC 2016-2017. L'ordre du jour de ce COFIL a été le suivant :
    - Rappel du contexte sur le PAEC LR\_BVSL
    - Bilan de la campagne 2016 et état de contractualisation 2017
    - Proposition et validation des règles de priorisation 2017
    - Agrément des structures pour les diagnostics et bilans
- Le compte rendu de cette réunion est présenté en annexe A5-1
- Animation de la concertation en lien avec la mise en œuvre du PAEC (partenaires techniques, structures animatrices ...)

## 5.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du PAEC

---

### 5.2.1 Animation du PAEC

*Référence contrat d'étang : IIB4, IVA3 et IVA4*

**Les différentes missions réalisées en 2017 par RIVAGE dans le cadre de la coordination du PAEC et de l'animation des différents SIP:**

- Coordination des opérations d'animations réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PAEC BV-SL
- Animation du PAEC sur les SIP gérées par RIVAGE
- Suivi des MAEC (diagnostic préalable, accompagnement des signataires)

Les bilans détaillés de l'animation des SIP présents sur le territoire de RIVAGE sont présentés en annexe A5-2 à 5

Ci après le tableau final qui représente l'utilisation des enveloppes financières disponibles et les surfaces contractualisées sur les différents SIP du territoire.

SIP	Enveloppe dispo	contrat 2016	Surface (ha)	contrat 2017	Surface (ha)	solde restant
LR_BVSL_CLSL	384 257,00	25217,709	18.06	51215,849	32.23	6184,427
LR_BVSL_OPOU						
LR_BVSL_MASE						
LR_BVSL_VENT		31 771,92	16.21	124112,15	52	
LR_BVSL_OUTA		6697,899	4.63			
LR_BVSL_HERB		41767,349	25.61	24866	15.36	
KIT VITI				72423,7	43.13	
CADV	370000	157626,1925	109.19	74180,948	67.72	212373,8075

Concernant l'animation des SIP animé par RIVAGE, les deux tableaux suivant indiquent la dynamique de contractualisation sur les SIP CLSL et VENT :

Complexe lagunaire de Salses-Leucate :

<i>(suivant les modalités de suivi et d'évaluation définis dans le PAEC en 2016)</i>	2016	2017	Total SIP
Nombre de contrat MAEC	5	4	9
Surface et linéaire en MAEC	18,6 ha	32,23 ha	50,83 ha
Montant engagés (sur 5 ans)	25 218 €	51 216 €	76 434 €
Type de mesures souscrites	HE032 HE04 HE32 VE01 VI09	HE03 HE04 HE32 VI02 VI10	

Dépression humide de Ventenac :

	2016	2017	Total SIP
Nombre de contrat MAEC	1	5	6
Surface en MAEC	16ha	52ha	68ha
Linéaire en MAEC	1162m	1752m	2914m
Montant engagés (sur 5 ans)	31772€	124 112 €	155 884 €
Type de mesures souscrites	VI09 VI10 HE04 FO01	VI09 VI10 FO01 HA01	

Vue la configuration des projets demandés dans le cadre du nouvel appel à projets pour les PAEC 2018 mais également vues les très grandes difficultés de mise en œuvre constatées sur le PAEC 2016-2017, RIVAGE a choisi de ne pas poursuivre cette démarche dans le cadre de la réponse à Appel à projet 2018. Dans le cadre de l'animation des différentes démarches de gestion des milieux RIVAGE s'attachera cependant à poursuivre sous d'autres formes si possibles la promotion et la mise en place de nouveaux engagements agro-environnementaux.

# 6 Mise en œuvre des DOCOB NATURA 2000

---

## 6.1 Natura 2000 sur les sites du complexe lagunaire de Salses-Leucate

---

### 6.1.1 Concertation et planification

#### 6.1.1.1 Secrétariat et animation des instances de concertation (COFIL, groupes de travail)

*Référence contrat d'étang : IVA4*

#### **Animation des instances et pilotage (COFIL, Copil PAEC etc.)**

Le 21 02 2017, pour clôturer l'exercice 2016, en concertation avec les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau, une réunion commune entre les démarches zones humides et Natura 2000 a été décidée. En effet, la complémentarité des deux démarches permet l'organisation d'une seule réunion début 2017. (Cf. Annexe A6-1).

### 6.1.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob

#### 6.1.2.1 Animation du DOCOB

*Référence contrat d'étang : IIIA10 et IVA4*

- Identification des potentiels contractants (**contrats Natura 2000**)

Dans la mesure où 2 appels à projet ont été ouverts sur la période considérée, RIVAGE a réalisé la promotion auprès des différentes communes du site. Cette démarche n'a abouti à aucun projet de contrat porté par des autres bénéficiaires potentiel que RIVAGE.

Réflexion à la mise en défens d'un secteur sur la commune du Barcarès où sont constatés de nombreux dépôts sauvages associés à une fréquentation anarchique impactant des dunes fixées méditerranéennes et des prés salés (travail réalisé : rédaction du diagnostic écologique et des propositions d'aménagements).

- Suivi des **contrats Natura 2000** mis en place par les maîtres d'ouvrage autres que RIVAGE

Pas de contrat en cours en 2017.

- Suivi des différentes **actions de gestion** des espaces naturels sur les sites Natura 2000 portées par des **maîtres d'ouvrage autres que RIVAGE**

*Référence contrat d'étang : IIIA2-3 et IVA4*

Plan de gestion du Bourdigou : En 2017 RIVAGE à uniquement participé à une réunion spécifique au projet de recalibrage du Bourdigou. Sur ce site, le financement des travaux est assuré par PMM.

Plan de gestion de la Sagnette : En 2017, le site de la Sagnette a fait l'objet d'un suivi général du site ce qui a permis de noter quelques petites dégradations. Un travail de conception des panneaux d'information a également débuté en partenariat avec la commune et PMM. Le financement des travaux est assuré par PMM.

Plan de gestion de la Soulsoure : Début 2017, les travaux se sont poursuivis sur le site de la Soulsoure. Le dispositif de mise en défens (ganivelles, barrière et chaîne d'accès) a été installé.

Plusieurs visites du site ont été organisées afin de caler le chantier opéré par les agents de Perpignan Méditerranée. Le projet de panneaux d'entrée de site a également été réalisé par RIVAGE et fourni à PMM pour une impression prochaine. Le financement des travaux est assuré par PMM.

#### Animation foncière :

En 2017, sur la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque et Saint-Hippolyte, une petite étude foncière a été réalisée afin d'identifier les parcelles publiques potentiellement adaptées à une activité d'élevage. En effet, plusieurs projets d'installation pastorale sont à l'étude sur ces deux communes.

Sur les communes de Salses-le-Château et Saint-Hippolyte la restructuration de la filière arboricole suite à l'infestation de la vallée de la Têt par la Sharka induit une pression importante sur les habitats naturels. Dans certains cas cela conduit à la destruction d'habitats d'intérêt communautaires sur le site Natura 2000. Suite à ces constatations, un courrier signé par le Président du COPIL a été adressé au DDTM 66 et à la SAFER. Il est présenté en annexe.

Conseil dans l'entretien des cours d'eaux (cf. 3.2.1) : RIVAGE a ainsi assisté la commune dans la rédaction d'une Déclaration d'Intérêt générale ainsi que dans la rédaction d'une évaluation d'incidences pour l'entretien de certains de ses cours d'eau (collaboration entre les chargés de mission SAGE et Natura 2000 pour prendre en considération les aspects eau et biodiversité dans ce dossier). Plusieurs réunions ont ainsi eu lieu afin de mettre en place cette procédure : 8 et 11 août et 7 septembre. La même procédure est envisagée sur la commune de Salses en partenariat avec la Communauté de Commune Salanque Méditerranée (CCSM).

Conseil dans l'entretien des prairies situées sur le communal à Saint-Hippolyte : Suite à la dissolution du GAEC de la ferme du Phoenix sur la commune de Saint-Hippolyte en 2014, toutes les parcelles anciennement utilisées pour de la fauche et/ou du pâturage ont été abandonnées. En 2017, suite à la réinstallation de deux exploitants agricoles (prairie de fauche et pâturage ovins) sur les terrain appartenant à la commune suite à la cessation d'activité de la ferme du Phénix, un travail d'identification d'habitats naturel dégradé a été réalisé par RIVAGE et la commune en prévision du mandatement par la commune du syndicat de débroussaillage pour la réouverture de ces milieux. Les travaux ont débuté en décembre 2017 et s'étaleront jusqu'en mars 2018.

- Mise en œuvre **des actions de gestion menées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE** (actions relevant du dispositif Natura 2000 et actions « hors dispositif Natura 2000 ») :

#### **Elaboration et dépôt de 2 contrats Natura 2000**

##### Restauration îlot de nidification pour l'aréo-limicoles – Commune de Saint-Laurent de la Salanque.

Le projet consiste à surélever un îlot afin de réduire le risque de submersion qui induit les échecs de reproduction répétitifs. Le détail de la prestation est présenté en Annexe A6\_2.

L'exécution de l'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage RIVAGE, sera assurée par REV Solidarité Jeunesse en collaboration avec la commune de Saint Laurent

Ce contrat sera mis en œuvre à l'automne 2018. Il a reçu un avis favorable de l'autorité de gestion le 26-09-2017. Pour ce contrat de nombreuses étapes techniques et administratives ont été franchies en 2017 ou avant et préalablement au dépôt :

- Avis de la commission nautique,
- Convention d'occupation du DPM,
- Diagnostic écologique préalable,
- Concertation auprès des usagers de la zone.

### Mise en défens de l'île des Sidrières (Leucate) au profit de la tranquillité d'une colonie de reproduction d'aigrette garzette.

Ce projet a plusieurs volets avec comme objectif la tranquillité de la colonie d'aigrette garzette : Mise en place d'une signalisation sur zone par des bouées, mise en place d'une information spécifique auprès des pratiquants de planche à voile dans les zones de départ, identification du prédateur de la colonie par l'installation d'un piège photo.

L'exécution de l'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage RIVAGE, sera assurée par RIVAGE en collaboration avec la prud'homie et la commune de Leucate. Le détail de l'opération est présenté en Annexe A6\_3

Il n'a pas encore reçu d'avis favorable de l'autorité de gestion mais cet avis est attendu pour le début de l'année 2018. L'objectif serait de mettre en œuvre au moins une partie de ce contrat au printemps 2018. Pour ce contrat de nombreuses étapes techniques et administratives ont été franchies en 2017 ou avant et préalablement au dépôt :

- Avis de la commission nautique,
- Convention d'occupation du DPM,
- Diagnostic écologique préalable
- Concertation auprès des usagers de la zone.

### Gestion d'une parcelle en faveur de l'Agrion de Mercure :

Le Bilan d'activité de l'exercice 2017 est présenté en annexe A6-4.

L'exercice 2017 est marqué par la mise en œuvre des premières actions prévues dans le plan de gestion révisé en 2016 suite au renouvellement de la convention de gestion qui lie ASF à RIVAGE pour la mise en œuvre de la mesure compensatoire. Ce nouveau plan de gestion a été émis pour prévoir les actions à réaliser pour les 5 prochaines années.

Plusieurs actions ont été réalisées de janvier à décembre 2017 :

- Fauchage des berges et maintien de l'ensoleillement des stations d'Agrions
- Elimination des cannes de Provence
- Limitation et entretien des ligneux
- Maintien d'une charge pastorale
- Entretien des micro-ouvrages hydrauliques
- Dévégétalisation des canaux trop envahis
- Suivi des habitats naturels sur le site
- Acquisition des données sur la dynamique de la population d'agrion de mercure du site compensatoire par la mise en place d'une étude CMR

### Mise en œuvre d'un chantier nature à Saint-Laurent-de-la-Salanque :

En 2017, un chantier nature a été coordonné sur la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque en partenariat avec la commune et l'association REV Solidarité Jeunesse pendant 3 semaines en septembre 2017 avec la présence de 10 volontaires internationaux. Le financement de cette action a été assuré par RIVAGE sur fonds propres.

Ce chantier, dont le bilan est présenté en Annexe 6\_5, a permis de mettre en œuvre plusieurs actions :

- Arrachage de griffe de sorcière sur les bords d'étang,
- Aménagement d'espaces verts sans pesticide,
- Nettoyage de bord d'étang,
- Mise en défens d'habitats naturels à proximité de zones de stationnement.



- **Mise à disposition des données du DocOb** aux maîtres d'œuvre dans le cadre de l'élaboration des différents dossiers **d'évaluation des incidences Natura 2000**

De manière générale, une information est systématiquement transmise aux différents porteurs de projet concernant les évaluations des incidences. En fonction des différents types de projets, différents types d'avis peuvent être formulés : rencontre, communication orale, note etc. Ci-après, le tableau des principaux projets suivis en 2017:

Date fourniture information	Type de projet	Nom du pétitionnaire
08/02/2017	Randonné Vélo	Cycloclub de Leucate
12/02/2017	Mondial du vent	Mairie de Leucate
16/02/2017	Circuit de course à pied Boucles de Cezelly	Mairie de Leucate
23/02/2017	Renouvellement AOT concession plages	Torreilles
16/03/2017	LGV	BRL
17/03/2017	Réfection chemin accès pisciculture	Les poissons du Soleil
19/05/2017	Trail les boucle de Cezelly enjambée Leucatoise	Les enjambées Leucatoise
08/06/2017	Enfouissement fibre optique	CapFun Domaine Las Bousigues
01/12/2017	Projet de recalibrage du Bourdigou	PMM
04/12/2017	Comblement de zone humide	Privé

- Mise en œuvre de plusieurs **suivis** concernant d'une part les espèces de **faune et de flore** patrimoniale sur les sites Natura 2000 et d'autre part les espèces envahissantes :

Comme tous les ans, RIVAGE effectue un suivi spécifique qui concerne plusieurs espèces d'intérêt communautaire le tableau suivant récapitule ces suivis :

Intitulé du suivi	Partenaires	Objectifs du suivi	Habitats / Espèces concernées	Principales conclusions
Suivis de la reproduction des hérons arboricoles coloniaux sur l'île des Sidrières	LPO Aude	Évaluer le succès reproducteur	Aigrette garzette	Colonie encore présente cette année avec des effectifs stables malgré la constatation de nombreux indices de prédation : goéland leucophée identifié grâce à la mise en place d'un piège photos Annexe A6-5 bis
Suivi des populations de tortue aquatique autochtone	GOR	Suivre les populations connues et découvrir de nouveaux sites	Cistude d'Europe et Emyde Lépreuse	Aucun nouveau site prospecté en 2017. Seul le site de la Sagnette a fait l'objet d'un suivi en 2017. Un nouvel individu d'Emyde Lépreuse a été identifié.

Suivi de la reproduction des sternes naines	LIFE + ENVOLL	Évaluer le succès reproducteur des larolimicoles coloniaux	Sterne naine	2 sites ont été colonisés cette année : les îlots de la Coudalère au Barcarès et le grau des conchyliculteurs à Leucate. Seul celui du Barcarès a fonctionné avec plus d'un poussins à l'envol par couple. Le site du grau des conchyliculteurs a échoué dû à un dérangement certain par un chien (observation de traces)
---	---------------	--	--------------	---

En 2017 RIVAGE a commandé une expertise piscicole du réseau de résurgence de FontDame (Salses-Le-Château). Ci après, le détail de la prestation réalisé :

Réalisation : Expertise piscicole FontDame (pêche électrique et visuelle par plongeur)

financement : convention d'animation du DOCOB

Type : inventaire

Intervenant (prestataire) : Fédération de pêche des PO

Date de l'inventaire : 01/09/2017

Montant prévu : 3854.0

Montant réalisé : 3854.0

Résultat du suivis : la diversité piscicole est très faible sur ce site. Néanmoins la présence du barbeaux méridional et de l'anguilles est confirmé.

Suite à la sollicitation de l'AFB et de MRM sur de futurs travaux d'amélioration des connaissances sur les espèces de poissons migrateurs amphi halins, RIVAGE a participé à une réunion de présentation d'un projet d'étude dans le cadre du PLAGEPOMI. Cette étude permettra de compléter les connaissances notamment sur la phase marine de plusieurs espèces d'intérêt communautaires : alose feinte, anguilles et lamproie marine. Cette réunion s'est tenue à Montpellier le 19-12-2017.

- Diagnostic et évaluation de l'état de conservation des habitats ou espèces

*Référence contrat d'étang : IVA4 et IVA6*

En 2017 des discussions avec le CBN Med ont permis de cibler un travail de mise en place d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation des milieux dunaires. Cette méthode sera conçue et testé à l'occasion d'un stage de 6 mois co-encadré entre le CBN et RIVAGE au printemps 2018.

- Restitution des données de qualité des milieux et des résultats obtenus lors des différents suivis aux instances de concertation (Copil Natura 2000) et au grand public

*Référence contrat d'étang : IVA4 et IVA6*

- Faciliter le renforcement les mesures de surveillance des espaces naturels

*Référence contrat d'étang : IVA4 et IVA7*

En 2017 RIVAGE a été informé d'un dépôt de plainte par l'ONCFS sur dérangement d'espèces protégées sur le site des îlots de la Coudalère et de la constitution d'un dossier comblement de zone humide à Salses-le-Château.

RIVAGE a participé aux groupes de travail MISEN de la DDTM 11 du 12 10 2017.

- Mise en place d'animation grand public sur le site Natura 2000. En 2017 RIVAGE a financé via la convention d'animation Natura 2000, 10 sorties nature pour faire découvrir les richesses du site. En Annexe A6-6 est présenté le flyers de ces animations.

*Référence contrat d'étang : IVA4 et IVA6*

- Participation à l'acquisition de données relatives à l'occupation des sols dans le but de caractériser les flux polluant vers la lagune (partenariat Licence LP GADER/IUT Perpignan)

*Référence contrat d'étang : IA3*

En 2017 une campagne de terrain a été réalisé en partenariat avec la licence 3 professionnelle GADER de l'IUT de Perpignan dans le but de contribuer à l'action IA3 « identification des pollutions diffuse » du 3<sup>ème</sup> contrat d'étang de Salses-Leucate. Cette campagne a permis de recenser l'occupation des sols ainsi que la présence et l'état des haies sur une zone test situé entre Salses-le-Château et Saint-Hippolyte en partie sur le site Natura 2000. Les résultats des analyses issues de ces données sont présentés en Annexe A3\_1.

#### 6.1.2.2 Animation du PAEC sur le SIP LR\_BVSL\_CLSL

*Référence contrat d'étang : IIB4 et IVA4*

Concernant la mise en œuvre du PAEC sur le Secteur d'intervention Prioritaire correspondant au site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate, les missions d'animation comprennent :

- présentation du dispositif
- incitation à la contractualisation,
- accompagnement des exploitants dans les démarches administratives préalables
- suivi de la contractualisation
- bilan et reporting auprès du coordinateur

<b>Année du projet</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Année civile correspondante</b>	2015	2016	2017
<b>Nombre de parts effectives (déclaration PAC au 15/5)</b>	10	5 dont 4 compléments 2015 et autres SIP	4 dont 2 compléments 2016
<b>Surface effectivement contractualisée (avant instruction DDTM 66)</b>	180,11 ha + 4 353,6 m de haies et de fossés	18,06 ha	32,23 ha
<b>Prévision de montant total contractualisé sur 5 ans</b>	207 768,2 €	25 217,71	51215,85
<b>Montant total effectivement contractualisé (à l'issue de la déclaration du 15/5)</b>	Pas de retours à ce jour	Pas de retours à ce jour	Pas de retours à ce jour

#### 6.1.2.3 Animation de la charte Natura 2000

En ce qui concerne l'animation de la charte Natura 2000, vu les problématiques liées aux conditions d'exonération de la Taxe Foncière sur le Foncier Non Bâti, aucune démarche incitative n'a été réalisée

## 6.2 Natura 2000 sur le site du fort de Salses

---

### 6.2.1 Concertation et planification

#### 6.2.1.1 Secrétariat et animation des instances de concertation (COPIL, réunion de travail)

- Animation du COPIL dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB

Le 9 février 2017 s'est tenu le COPIL du site. Ce COPIL a permis d'élire son Président : Jean Jacques LOPEZ et de présenter le programme d'action 2017-2018. Le compte rendu de ce COPIL est présenté en annexe A6-7.

En 2017, le syndicat RIVAGE a recruté Elise ZIMNY, stagiaire de Master II, pour réaliser l'évaluation de la mise en œuvre du DOCOB sur la période 2011-2015. Cette évaluation a été réalisée en concertation avec l'administration de la forteresse et les services de l'état. En préalable de ce travail d'évaluation les tâches suivantes ont été réalisées :

- Récupération des données historiques
- Intégration quand possible des données de suivi en cours d'acquisition

- Animation des réunions de travail thématiques (suivis scientifiques, mise à jour DOCOB) :

Plusieurs groupes de travail ont pu avoir lieu dans le cadre de la démarche d'évaluation du DOCOB ainsi que pour la réalisation du suivi chiroptérologique entre l'administration de la forteresse, le syndicat RIVAGE et la DDTM 66).

- Formation du chargé de mission Natura 2000 : En 2017 Julien ROBERT a pu bénéficier d'une formation de l'Agence Française pour la Biodiversité. Cette formation s'est déroulée à Bourges au Museum d'Histoires Naturelles.

### 6.2.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob

#### 6.2.2.1 Animation du DOCOB

- **Individualisation** du Docob

Dans le cadre de la reprise par RIVAGE de l'animation du site Natura 2000 de la forteresse de Salses un travail d'individualisation du Docob du Fort de Salses a du être engagé. Ce travail sera poursuivit et validé par le COPIL en 2018.

- Réalisation d'un **inventaire des chiroptères sur le site Natura 2000**

En 2017 a été débuté un inventaire exhaustif des chiroptères sur le site Natura 2000. L'objectif de cette étude est d'actualiser l'inventaire des Chiroptères composé de nombreuses études parfois partielles et d'apporter les éléments techniques pour la mise à jour concertée du programme d'action. Le cahier des charges de ce suivi est présenté en Annexe A6-8.

L'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement est la structure qui a été sélectionnée suite à la consultation. Le rapport de suivis est en cours de finalisation. Sa livraison est prévue pour fin mars 2018.

RIVAGE a participé activement à la réalisation de ce suivi en accompagnant le prestataire lors de chacune de ces visites.

- Suivi des travaux de l'issue de secours

En 2017, le site Natura 2000 a fait l'objet de travaux de création d'une issue de secours au niveau de la poterne de cavalerie sud ouest. Le syndicat RIVAGE a participé activement à la fourniture des données pour la rédaction de l'évaluation des incidences réalisée par le bureau d'étude Naturalia. De nombreux échanges ont pu avoir lieu entre les services de l'Etat, l'administration de la forteresse et le bureau d'étude afin de formuler des préconisations lors de la phase travaux les moins impactant pour les populations de chiroptères. Plusieurs réunions durant la phase travaux ont pu avoir lieu, notamment celle du 6 et 27 septembre et 18 octobre. Le compte rendu de ces 3 réunions est présenté en annexe A6-9 à 11 de ce document.

- Mise en place d'animation grand public sur le site Natura 2000

Dans le cadre du programme d'animation annuel de la forteresse, RIVAGE a participé à l'organisation de 2 évènements à la forteresse :

- La fête de la nature et des plantes le 10 et 11 juin 2017. Le syndicat RIVAGE a, dans le cadre de ses missions à pris en charge (par le biais de prestation) l'organisation de 2 ateliers : cuisine d'espèces végétales envahissantes et une sortie ornithologiques.
- La nuit de l'astronomie et de la chauve souris le 19 août 2017. Lors de cet évènement, RIVAGE a financé société SYMBIOSE pour dispenser une conférence suivi d'une sortie « observation des chiroptères ». Plus de cent personnes ont pu être sensibilisé lors de cette journée.

En annexe A6-12 et A6-13 les affiches de ces deux évènements sont présentées

- Mise en place d'outil de communication à destination du public

Le site web du fort de Salses a intégré en 2017 une actualité Natura 2000 qui permet de présenter l'intégration de la forteresse au réseau Natura 2000.

<http://www.forteresse-salses.fr/Actualites/Label-Natura-2000-pour-les-Chiropteres>

En décembre 2017, RIVAGE a également participé à un tournage pour une émission diffusé sur France 3 Occitanie : 9h50. Lors de cette émission qui présentait le monument, une information a été dispensée sur la présence des chiroptères. Cette émission a été diffusée le 10 janvier 2018.

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/emissions/9h50-occitanie>

# 7 Gestion du syndicat RIVAGE

## 7.1 Planification

### 7.1.1 **Mise en place de la GEMAPI**

*Référence contrat d'étang : IVA0 et IVA1*

En 2017, RIVAGE a lancé son étude SOCLE avec pour objectif de mettre à plat les modalités de gestion du grand cycle de l'eau sur le territoire de RIVAGE et définir les modalités de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI. L'organisation n'a pas pu aboutir au courant de l'année 2017. Suite à l'état des lieux et du diagnostic de la situation sur le bassin (intercommunalités en présence et autres structures de bassin) plusieurs scénarios ont pu être proposés. Les principaux éléments de l'étude (rapport phase 1 et 2, ppt et CR de réunions) sont présentés en Annexe 7\_1 à 5 de ce bilan.

Hormis les rencontres en réunion plénière un certain nombre de réunions ont été programmées avec les intercommunalité détentrices des compétences GEMAPI à partir du 01 01 2018 ou les structures de bassins :

Date	Lieu	Présents	Objet
20 01 2017	Sigean (PNRNM)	PNRNM (A. Perea, K. Fortune-Sans)	Point sur les compétences des PNR en lien avec scénario extension de RIVAGE sur le bassin versant de La Palme
20 06 2017	Leucate	CCCSM (J. Puig, M. Maffre, S. Gachons, M. Bellenger, G. Frances), RIVAGE (M. Py, L. Fonbonne)	Point sur la position de la CCCSM par rapport aux potentielles prises de compétences GEMA ou Pi par RIVAGE
10 07 2017	Leucate (Mairie)	SMBVA (F. Clique, F. Toulet-Blanquet), RIVAGE (M. Py, L. Fonbonne)	Point sur les scénarios pour chacune des structures de bassin SMBVA et RIVAGE
11 07 2017	Fitou (Mairie)	Membres du conseil municipal, RIVAGE (L. Fonbonne)	Présentation de la démarche de RIVAGE et des enjeux GEMAPI sur le bassin versant de l'étang de Salses-Leucate
21 07 2017	Narbonne (GN)	GN (J. Bascou, M. Jammes, JR. Herail, J.Lenoir), SMBVA (F. Clique, F. Toulet-Blanquet), RIVAGE (M. Py, L. Fonbonne)	Point sur la position de la CCCSM par rapport aux potentielles prises de compétences GEMA ou Pi par RIVAGE
28 09 2017	Narbonne (SMDA)	SMDA (L.Triadou), SMMAR(J. Chabaud, JM. Averseng),RIVAGE (M. Py, L. Fonbonne), Leucate (E. Estève)	Point sur l'organisation GEMAPI dans l'Aude : SDCI, Devenir du SIAH, evolution SMDA > SMAA, RIVAGE

12 décembre 2017	Leucate (Mairie)	Agence de l'Eau (D. Colin), RIVAGE (M. Py, L. Fonbonne)	Point d'avancement sur la démarche
14 décembre 2017	Saint-Laurent-de-la-Salanque (Mairie)	PMM (A. Got, A ; Ferrand, F. Clique), SMBVA (F. Toulet-Blanquet), RIVAGE (M. Py, L. Fonbonne)	Point sur la position de PMCU par rapport aux potentielles prises de compétences GEMA par RIVAGE
A venir 09 02 2018 2017	Pia (Mairie)	CCCSM (M. Maffre, A. Armangau JM. Ibanez,, MJ. Ruiz, S. Gachons, M. Bellenger), RIVAGE (A. Got,. M. Py, L. Fonbonne), Leucate (E. Estève)	Point sur la position de la CCCSM par rapport aux potentielles prises de compétences GEMA par RIVAGE

Le conseil syndical de RIVAGE a délibéré le 07 décembre 2018 sur une modification de ses statuts. Cette délibération n'a cependant pas été transmise en Sous-préfecture, n'induisant ainsi pas de modifications dans les compétences statutaires de RIVAGE.

En fonction des réponses de toutes les intercommunalités concernant leur volonté de transférer ou non cette compétence à RIVAGE une solution devra être recherchée courant 2018 pour permettre une mise en œuvre de la GEMA sur le territoire qui ne divise pas le bassin versant de l'étang de Salses-Leucate en deux.

### **7.1.2 Définition des objectifs annuels/pluriannuels de RIVAGE dans le cadre de sa stratégie d'action**

*Référence contrat d'étang : IVA1*

#### **Rappel de la stratégie de RIVAGE**

La stratégie 2013-2017 du syndicat RIVAGE a été définie afin d'assurer une meilleure lisibilité des actions du syndicat notamment auprès de ses partenaires financiers. Le programme d'action 2017 de RIVAGE a été calé sur objectifs 2013-2017 rappelés ci-dessous :

#### **Faire vivre un syndicat de gestion capable de porter les projets**

1. Maintenir la mobilisation des élus de RIVAGE à travers des objectifs intégrateurs des politiques globales de gestion de l'eau et de la biodiversité mais proches du terrain. Assurer pour cela le bon fonctionnement notamment financier du syndicat.
2. Placer RIVAGE en position de maître d'ouvrage soit pour les actions de gestion transversales soit pour des actions ponctuelles dans la limite de ses compétences et moyens d'action.
3. Assurer une collaboration étroite avec les partenaires techniques et financiers de la structure et rendre compte régulièrement des avancées réalisées.
4. Adapter la structure en fonction de l'évolution du contexte territorial ou réglementaire.

#### **Mobiliser les acteurs du territoire à travers les instances de concertation**

1. Remobiliser la CLE à travers la validation du SAGE et la mise en place d'une démarche partenariale au plus proche des réalités locales.
2. Continuer à faire vivre le COPIL Natura 2000 et le Comité de suivi des zones humides.
3. Communiquer et sensibiliser le public.

#### **Mettre en œuvre les divers plans de gestion**

1. Programmer les actions de gestion des milieux aquatiques et coordonner leur mise en œuvre. Le cas échéant étudier la participation de RIVAGE à des projets européens en vue de multiplier les opportunités de financement.
2. En particulier relancer un programme multi-partenarial de mise en œuvre du SAGE.
3. Continuer la mise en œuvre du DocOb et de la Stratégie de Gestion des Zones Humides.

Etant donné que le sujet de la GEMAPI n'a pas encore pu être tranché sur le bassin versant courant 2017, la nouvelle stratégie 2018-20xx n'a pas encore été élaborée. Le programme d'action 2018, (élaboré fin 2017) a donc été calé sur ces objectifs pluriannuels précédents qui n'ont pas fondamentalement changé.

### **Bilan 2016 et perspectives 2017**

Une réunion de bassin versant a été organisée le 12 décembre 2016 sur invitation de l'Agence de l'Eau en collaboration avec les services de l'Etat et en présence des partenaires de RIVAGE (départements Aude et PO, ONEMA,..).

A l'ordre du jour de cette réunion :

1. Point PDM/PAOT par la DDTM 66
2. Projet de Contrat d'Etang (CE3)
3. Structuration du BV – Grand Cycle de l'Eau / GEMAPI
4. Mise en œuvre de la SGZH : Bilan 2016 / Perspectives 2017
5. Point sur les projets en lien avec la reconquête de la qualité / Pollutions diffuses : Bilan 2016 / Perspectives 2017

Cette réunion a permis d'ajuster le programme d'action 2017 de RIVAGE ; le ppt et le CR sont joints en Annexe A7-5 et 6.

Une deuxième réunion de bassin versant a été organisée fin 2016 dans l'objectif de la préparation des opérations pour 2017.

A l'ordre du jour de cette réunion :

1. Point PDM (par DDTM)
2. Point sur le 3ème Contrat d'Etang
3. Point sur la structuration du BV – Perspectives GEMAPI
4. Point sur la mise en œuvre de la SGZH-Elaboration des plans de gestion et mise en œuvre
5. Point sur les projets en lien avec la reconquête de la qualité / Pollutions diffuses

Cette réunion a permis de préparer le programme d'action 2017 de RIVAGE ; les ppt et le CR sont joints en cf. Annexes A7\_6 à 8.



## 7.2 Mise en œuvre des orientations de gestion définies

### 7.2.1 Gestion du syndicat

*Référence contrat d'étang : IVA1*

#### Gestion administrative et financière du syndicat

Les comptes de l'année 2016 ont été clôturés lors du conseil syndical du 30 mars 2017. Vues la réalisation sur l'exercice 2016 et les reports de 2015, l'année 2016 a été clôturée avec des excédents à la fois de fonctionnement (55217,94 €) et d'investissement (69835,13 €). Cette situation est le fruit de plusieurs années de gestion très minutieuse et d'efforts financiers importants de la part des communes. Les excédents ainsi générés permettent d'envisager avec moins d'appréhension les modifications statutaires et donc les exigences budgétaires liées à la mise en place de la GEMAPI.

Toutes les opérations et le suivi comptable sont assurés par la directrice en collaboration avec les services de la mairie de Leucate.

#### Gestion des charges courantes liées au fonctionnement du syndicat

Au courant de l'année 2017, 3 conseils syndicaux ont été organisés. Les thématiques abordées sont résumées dans le tableau ci-joint. Les PPT et les procès-verbaux sont joints en Annexe A7-9 à 14 de ce bilan d'activité.

Tout le personnel intervient pour sa partie dans l'organisation des comités syndicaux et toute l'équipe est systématiquement présente lors de ces réunions.

Date	Ordre du jour
30 mars 2017	<ul style="list-style-type: none"><li>- Approbation du PV de la séance du 20 12 2016</li><li>- Vote du compte administratif 2016</li><li>- Vote du compte de gestion 2016</li><li>- Affectation des résultats</li><li>- Adhésion du syndicat RIVAGE à l'association SIG-LR</li><li>- Contrat Natura 2000 – Restauration d'un îlot de nidification</li><li>- Contrat Natura 2000 – Mise en défens de l'île des Sidrières</li><li>- Questions diverses</li></ul>
9 novembre 2017	<ul style="list-style-type: none"><li>- Approbation du PV de la séance du 30 03 2017</li><li>- Vote du Budget supplémentaire 2017</li><li>- Information relative à la prise en charge/transfert des compétences GEMAPI dans le paysage intercommunal</li><li>- Orientations pour le programme d'action 2018</li><li>- Débat d'orientation budgétaire 2018</li><li>- Adhésion du syndicat RIVAGE à l'association SIG-LR</li><li>- Questions / Informations diverses</li></ul>
7 décembre 2017	<ul style="list-style-type: none"><li>- Approbation du PV de la séance du 09 11 2017</li><li>- Programme d'action 2018</li><li>- Adhésion de RIVAGE au Comité National d'Action Sociale</li><li>- Budget prévisionnel 2018</li><li>- Modification des statuts de RIVAGE</li><li>- Questions / Informations diverses</li></ul>

### Équipe permanente :

Dans le cadre du projet personnel de Marie MAILHEAU – chargée de mission SAGE – qui envisageait un départ de la structure, la procédure de recrutement d'un/d'une nouveau chargé de mission a été lancée en collaboration avec l'Agence de l'Eau. Cette procédure a été interrompue à 3 jours des entretiens de recrutement pour cas de force majeure.

### Stagiaires :

En 2017 deux stagiaires ont été accueillis à RIVAGE :

Un stage ouvrier de courte durée a été effectué du 3 au 31 juillet par Emma AUBERT dans le cadre de sa première année à l'ENGEES à Strasbourg. Le rapport rédigé à l'issue de ce stage est présenté en annexe A7\_15 de ce bilan.

Elise ZIMNY en stage à RIVAGE du 18/04 au 29/09/ 2017 dans le cadre de son MASTER II Gestion et Evolution de la Biodiversité à l'Université de Lille1. Elle a travaillé sur le site Natura 2000 du Fort de Salses sur lequel elle a procédé dans un premier temps à l'individualisation du Docob pour ensuite procéder à son évaluation. Elle a également fait une compilation des données de suivi chiroptérologiques disponibles sur le site dans le cadre de l'étude en cours sur le site, étude à laquelle Elise a également participé activement. Le rapport rédigé à l'issue de ce stage est présenté en annexe A7\_16 de ce bilan.

### Services civiques :

Sébastien Roques a rejoint le syndicat RIVAGE pour faire son service civique du 3 novembre 2016 au 2 mai 2017. Issu d'une formation universitaire (Université Paul Sabatier Toulouse / M Modélisation des systèmes Écologiques), il a participé à la mise place des JMZH 2017. Sébastien Roques a interrompu sa mission fin février 2017 afin de pouvoir rédiger et soumettre son projet de thèse dans le cadre du concours de l'école doctorale SEVAB (Sciences écologiques, vétérinaires, agronomiques et bio-ingénieries) à Toulouse. Il a réussi à décrocher ce contrat pour la thèse dont le sujet est : Rôles respectifs de la condition corporelle et des conditions environnementales dans le déclenchement de phénomènes biologiques (migration, reproduction). Ce travail est co-encadré par Emmanuelle Cam (Professeur à l'Université Paul Sabatier) & Roger Pradel (Directeur de recherche au CNRS). Dans le cadre de sa mission de service civique il a réalisé une formation « Développement curable et citoyenneté » organisée par la DIFED 05 12 2016 mais en raison de son départ anticipé il n'a pas fait le PSCI.

Mathilde LASFARGUE a fait son service civique à RIVAGE entre le 18 avril et le 12 décembre 2017. Elle est également issue d'une formation universitaire (Ingénieur agronome / Gestion des milieux naturels/ SupAgro Montpellier). Elle a proposé d'apporter son soutien à RIVAGE dans le contexte d'études et d'actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de gestion des zones humides : acquisition de connaissances sur le terrain (faune/flore, hydrologie, usages), travaux de lutte contre les espèces végétales envahissantes, aide à la rédaction de plan de gestion des zones humides, opération de communication/sensibilisation auprès de tous publics dans le cadre de la Maison de l'étang et sur le terrain. Dans le cadre de sa mission de service civique elle a réalisé deux formations : le PSCI réalisée le 02 11 2017 à l'UFOLEP à Carcassonne et une formation « Développement curable et citoyenneté » organisée par la DIFED 12 10 2017.

Le bilan annuel de l'accueil des volontaires en service civique accueillis à RIVAGE est présenté en Annexe 7\_17 de ce bilan.

## 7.2.2 **Communication et sensibilisation**

*Référence contrat d'étang :IVA1-4, IVA6*

- Communication dans le cadre des différents projets menés (syndicat, SAGE, Natura 2000, Zones Humides, démarche contractuelle...)
- Développement des actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation dans les écoles et auprès du grand public :

En 2017, un programme de 10 sorties nature a été organisé durant l'été 2017. La brochure est présentée en Annexe A7\_18. Ces sorties, financées dans le cadre de la convention d'animation Natura 2000 ont été réalisées par 3 prestataires : la LPO Aude, le GOR et l'association LabelBleu. Elles ont permis de sensibiliser plus de 120 personnes. Le compte rendu de ces sorties est présenté en Annexe A7\_19.

En 2017, RIVAGE a participé à l'organisation du « village Aucèl » sur la commune de Saint Laurent de la Salanque. Cette semaine d'animation organisée en partenariat entre le GRAINE LR et la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque a permis de sensibiliser le public aux problématiques lagunaires et au changement climatique. Le compte rendu de cette opération est présenté en Annexe A7\_20. Des discussions ont par ailleurs été initiées en prévision de l'organisation de la semaine de l'étang sur la même commune en septembre 2018.

- Information et sensibilisation du public scolaire (collèges, lycées) et universitaire :

RIVAGE a fait plusieurs interventions auprès de l'IUT de Perpignan sur la thématique « des Directives Européennes à la mise en œuvre du DOCOB ». Une visite du site a été organisée dans le cadre de ces enseignements.

- Collaboration avec la commune de Leucate pour l'animation de la Maison de l'étang et renouvellement des équipements
- Interconnexion des espaces naturels ouverts au public